



PRUEBA DE ACCESO A CICLOS FORMATIVOS Y A LAS ENSEÑANZAS DEPORTIVAS, DE GRADO SUPERIOR, Y A LAS FORMACIONES DEPORTIVAS DE NIVEL III

Convocatoria de 20 de junio (ORDEN EDU/129/2019, de 14 de febrero, B.O.C. y L. 25 de febrero)

PARTE COMÚN. OPCIÓN: TODAS

DATOS DEL ASPIRANTE	CALIFICACIÓN
APELLIDOS: NOMBRE: DNI: CENTRO EDUCATIVO:	

EJERCICIO DE LENGUA EXTRANJERA: FRANCÉS

Vélo dans les villes: les infractions explosent

Le vélo? Il y a encore quelques années, on ne voyait le vélo en ville qu'en été, pour faire une balade bien tranquille, le dimanche après-midi, au soleil. Aujourd'hui, le vélo est devenu une préoccupation *constante*, été comme hiver. En ville, les cyclistes sont toujours plus nombreux.

Il y a donc plus de danger. Le succès du vélo, en effet, tout le monde peut le constater: pour preuve le succès du *Vélib'* dans la capitale. Depuis sa création en juillet 2007, ce vélo en libre-service a permis d'effectuer plus de 55 millions de trajets et, de nos jours, on le trouve dans beaucoup d'autres villes et communes. Dans Paris, et depuis 2001, ce mode de transport a augmenté de 94%. À Paris, environ 2% d'utilisateurs de la route se déplacent à vélo. Aux 400 km de voies qui lui sont réservées vont s'ajouter 200 autres km à l'horizon 2013. À Mulhouse on constate que la part du vélo dans le trafic est de 7%. Elle atteint même les 12% à Toulouse.

Seul problème: le cycliste reste un usager de la route plutôt *indiscipliné*. Pris d'un sentiment de liberté, certains *circulent* comme s'ils étaient seuls. D'autres ne respectent pas les règles. "Un cycliste sur deux est en infraction" regrette le responsable de la circulation parisienne. Si bien que les *procès-verbaux* pleuvent. Entre 2004 et 2008 leur nombre a augmenté de... 250%, passant de 4 000 à 14 000. Le *non-respect* des feux rouges arrive en tête des infractions. Mais il y a aussi celui qui ne signale pas son changement de direction, qui prend un sens interdit, qui téléphone...

Au milieu d'un trafic très *complexe*, le cycliste est de plus en plus exposé aux accidents. En 2008, il y a eu 635 victimes à Paris. Nombre de chutes auraient pu être évitées si l'automobiliste était plus prudent en ouvrant sa portière. Sur les 442 accidents comptés à Toulouse entre 2004 et 2008, 70% d'entre eux ont été provoqués par des conducteurs n'ayant pas aperçu le *deux-roues*. Mais par miracle, la plus grande part des accidents n'étaient pas très graves. À Paris on a compté 5 morts en 2008. Un chiffre qui pourrait être ramené à zéro, si le problème de l'angle mort du camion – à l'origine de 90% des décès – était réglé. En même temps, on continue à *expérimenter* de nouvelles règles dans la capitale. Ainsi, à certains carrefours, les vélos auront le droit de tourner à droite aux feux rouges. Les cyclistes pourront également circuler à *contre-sens* dans 67 'zones 30' de la capitale. Un nouveau problème pour les automobilistes et les policiers?



DATOS DEL ASPIRANTE

APELLIDOS:
NOMBRE:
DNI:
CENTRO EDUCATIVO:

EJERCICIO DE LENGUA EXTRANJERA: FRANCÉS (Continuación)

QUESTIONS

1. **Dire si c'est vrai ou faux et justifier toutes les réponses.**
 - a) Le "Vélib" a été créé en juin 2001.
 - b) La moitié des cyclistes est en infraction.
 - c) Prendre un sens interdit est considérée comme l'infraction la plus grave commise par les cyclistes.
2. **Répondre en français en utilisant des phrases complètes.**
 - a) À quelle occasion roulait-on à vélo dans Paris il y a quelques années?
 - b) En 2008, dans Paris, 5 cyclistes sont morts suite à un accident de la route. Comment ces accidents ont-ils pu se produire dans la plupart des cas?
 - c) Pour réduire le nombre de victimes (cyclistes) de la route dans Paris, on expérimente de nouvelles règles. De quoi s'agit-il?
3. **Trouver dans le texte les mots correspondant à ces définitions. (1'2p./0'3)**
 - a) Le fait de tomber.
 - b) Figure formée par deux lignes qui se coupent.
 - c) Personne qui utilise (quelque chose).
 - d) Le fait de ne pas respecter un règlement, une loi.
4. **Trouver dans le texte les synonymes des mots suivants.**
 - a) Une promenade.
 - b) Une réussite.
 - c) Indiquer.
 - d) Une intersection.
5. **Compléter les phrases avec le pronom relatif simple correspondant.**
 - a) Des cyclistes sont en infraction.
 - b) Le vélo en libre-service a permis d'effectuer des millions de trajets.
 - c) Un mode de transport on parle beaucoup.
6. **Mettre au passé composé les verbes des phrases suivantes.**
 - a) On la trouve dans beaucoup d'autres villes.
 - b) Certaines personnes ne se déplacent pas à vélo.
 - c) On veut expérimenter de nouvelles règles.
7. **Reformuler ces phrases en remplaçant "Il" par "Ils".**
 - a) Il peut le constater
 - b) Il fait du vélo.
8. **Vous aimez le vélo / vous faites du vélo? Pourquoi (pas)? Pensez-vous qu'il y a assez ou trop de pistes cyclables dans votre ville ou village? Comment trouvez-vous l'état de ces pistes? S'il y a des remarques à faire, de quoi vous plaignez-vous surtout? (70 mots minimum)**



DATOS DEL ASPIRANTE

APELLIDOS:
NOMBRE:
DNI:
CENTRO EDUCATIVO:

CRITERIOS DE EVALUACIÓN Y CALIFICACIÓN

➤ **CRITERIOS DE EVALUACIÓN**

- La correcta comprensión del texto, a través de las respuestas sobre las preguntas de verdadero/falso y sobre el contenido del mismo.
- El uso pertinente de las estructuras y el vocabulario de la lengua extranjera, tanto en las frases como en los ejercicios específicos sobre léxico, morfología o sintaxis.
- La coherencia y cohesión en la redacción, así como la adecuación de la misma al tema propuesto y la originalidad de las ideas presentadas.
- La riqueza de vocabulario y el correcto uso de las estructuras de la lengua extranjera para la redacción del tema propuesto.

➤ **CRITERIOS DE CALIFICACIÓN**

Se puntuará sobre un total de **10 puntos** con la siguiente distribución.

- Cuestión 1: hasta 1,5 puntos. Cada apartado 0,5 puntos.
- Cuestión 2: hasta 1,5 puntos. Cada apartado 0,5 puntos.
- Cuestión 3: hasta 1,2 puntos. Cada apartado 0,3 puntos.
- Cuestión 4: hasta 1,2 puntos. Cada apartado 0,3 puntos.
- Cuestión 5: hasta 0,6 puntos. Cada apartado 0,2 puntos.
- Cuestión 6: hasta 1,5 puntos. Cada apartado 0,5 puntos.
- Cuestión 7: hasta 1 punto. Cada apartado 0,5 puntos.
- Cuestión 8: hasta 1,5 puntos.